

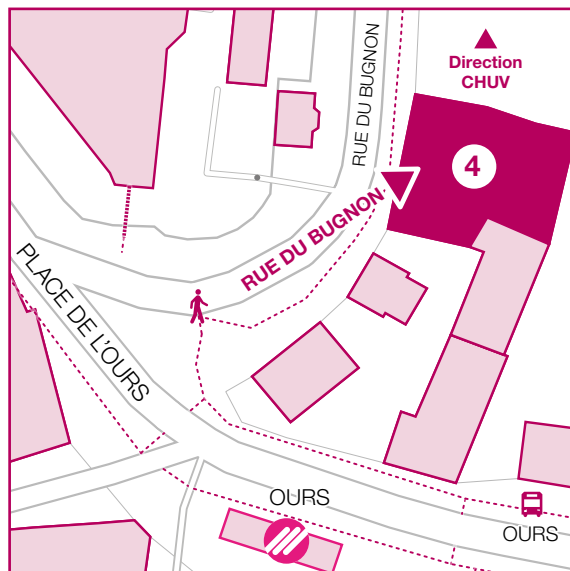
## BUREAU RÉGIONAL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (BRIO)

Rue du Bugnon 4 – 1005 Lausanne – Métro M2 arrêt Ours

Tél. 021 341 72 50

brio@rsrl.ch

[www.reseau-sante-region-lausanne.ch](http://www.reseau-sante-region-lausanne.ch)



Les BRIO répondent à vos appels du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

### BRIO DU RÉSEAU SANTÉ HAUT-LÉMAN

Espace Santé Rennaz – Route des Tilles 6a – 1847 Rennaz

Tél. 021 960 19 19 – Fax 021 973 16 25

brio@rshl.ch

[www.reseau-sante-haut-leman.ch](http://www.reseau-sante-haut-leman.ch)

### BRIO DU RÉSEAU SANTÉ LA CÔTE

Chemin du Glapin 4 – 1162 Saint-Prex

Tél. 021 822 43 23

brio@rslc.ch

[www.reseau-sante-la-cote.ch](http://www.reseau-sante-la-cote.ch)

### BRIO DU RÉSEAU SANTÉ NORD BROYE

En Chamard 55 A – 1442 Montagny-près-Yverdon

Tél. 024 424 11 00

brio@rsnb.ch

[www.reseau-sante-nord-broye.ch](http://www.reseau-sante-nord-broye.ch)

Avril 2023



INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

# BRIO

BUREAU RÉGIONAL D'INFORMATION  
ET D'ORIENTATION



Réseau Santé  
RÉGION LAUSANNE



**LE BUREAU RÉGIONAL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (BRIO) VOUS ACCOMPAGNE AFIN QUE VOUS PUISSIEZ BÉNÉFICIER DES PRESTATIONS MÉDICO-SOCIALES LES PLUS ADAPTÉES À VOS BESOINS.**

Des infirmières et infirmiers de coordination, des assistantes et assistants sociaux et des infirmières et infirmiers de liaison sont à votre service:

- > au BRIO
- > à l'hôpital
- > dans les Centres de Traitements et Réadaptation (CTR).

La bonne **prestation**,  
au bon moment, au bon endroit !

J'ai besoin  
d'aide à domicile,  
où puis-je  
m'adresser ?

Je suis proche  
aidant, comment  
peut-on m'aider ?

Je me sens seul,  
existe-t-il des  
lieux où passer  
la journée ?

Je ne me sens plus  
en sécurité dans  
mon appartement,  
que faire ?

Je quitte l'hôpital,  
comment préparer  
ma sortie ?

**L'ÉQUIPE DU BRIO :**

**INFORME**

sur les prestations offertes par les institutions sanitaires et médico-sociales de la région.

**CONSEILLE**

et soutient la population et les professionnels dans les décisions d'orientation.

**ORIENTE**

les personnes en perte d'autonomie vers les services adaptés à leurs besoins.

**CENTRALISE**

les disponibilités d'hébergement et traite les demandes.

**ACCOMPAGNE**

les personnes dans les démarches socio-administratives en lien avec un hébergement.

Pour plus **d'informations**, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

